L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 19 MAI 1893.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, porcelaine, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 avril—3m

R. ARDUVINE—Remède pour le mal de dents ; guérison certaine et permanente. Dépôt, 26 rue Trémoulins. 12 mai—1m

A VENDRE.

A VENDRE—Son de riz frais au plus bas prix du marché au moulin à riz de Lanaux, 15 Conti. 17 mai—7f

A LOUER.

UNE maison en briques à deux étages, récemment peinte et dans le meilleur état, 312 rue de Chartres, à distance de la rue Bourgogne en fer ; cinq chambres ; à proximité de l'Hôtel de la Monnaie des Etats-Unis, aussi des chemins de fer L. C. et Morgan ; loyer $22 par mois. S'adresser 310 Chartres.
7 mai—1f

AVIS DE SUCCESSION.

—AVIS UNE—

Succession de Stephen White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,330—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph P. Blair, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
19 mai—19 23 28

Succession de Nime Ann Weinhoemer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 36,149—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présentépar James Smith, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
19mai—19 23 28

Succession de Eugène Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,998—Division E—Attendu que Augustin Martin a déposé une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Eugène Martin, décédé intestat ; qu'il est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 mai—12 16 21

Succession de Antoine Villars.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,104—Division C—Attendu que Joséphine Villars, veuve de Antoine Villars, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Antoine Villars, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 mai—12 16 21

Succession de Antoine Villars.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,104—Division C—Attendu que Joséphine Villars, veuve de Antoine Villars, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Antoine Villars, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 mai—12 16 21

Succession de Louise Corinne Déjan, veuve de M. V. Abat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,147—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par J. Woulf, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 mai—12 16 21

Successions de Mme Adélaïde Vivant et de Mlle Adélaïde Léonide Courcelle (consolidées.)

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,176 et 35,300—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et tableau présentés par Paul A. Bacas, exécuteur testamentaire de ces successions, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
11 mai—11 16 20

Succession de George Sansome.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,999—Division A—Attendu que Jules A. Blanc a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu George Sansome, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE Greffier.
12 mai—12 16 21

Succession de S. H. Steere.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 29 811, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire et tableau présentés par F. A. Rivers, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12mai—12 16 21

Dans l'opties d'Elizabeth Bey, absente.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,047—Division B—Attendu que Henry Roper a demandé une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle aux biens d'Elizabeth Bey, absente, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17 mai—17 21 26

Peter Jacobel vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,062—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire et tableau présentés par F. A. Rivers, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12mai—12 16 21

Dans l'affaire de Mme Veuve Roman Hock, absente.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,228—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire et tableau présentés par Mme Veuve Roman Hock, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
18 mai—18 23 27

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS :

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans ;

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer ;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

75 — CHARTRES — 75

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Premier District, par le Sheriff.

Albert Baldwin vs. O. F. Ladd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,766—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 21 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, les voies, privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pelier, Johnson, Perdido et Gravier, mesurant trente cinq pieds six pouces de face à la rue Gravier, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

La dite portion de terre étant composée de tout le lot No 24 et de une pieds trois pouces du lot adjacent numéroté 25, le tout d'après une esquisse annexée pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant W. J. Castell, ex-notaire en cette ville le 4 juin 1867, et les lots décrits ci-dessus Nos 24 et 25 sont désignés comme tels sur un plan dressé par L. L. Brzez, ex-géomètre général, daté le 20 mai 1839 et déposé au bureau de D. L. McCoy, alors notaire en cette ville.

Acquis par le défendeur par achat de Daniel Jones, d'après un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 21 février 1860 (Titre enregistré au Bureau des Hypothèques, dans le Livre 120, folio 347).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 mai—19 26—juin 2 9 16 21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Troisième District.

Eugénie Robinson, veuve Spencer Roan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,617.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du res de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une portion de terre, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 380, borné par les rues Lizardi, Villeré, Egana et Robertson. La dite portion de terre mesure cent soixante-dix pieds neuf pouces et une ligne et demie de face à la rue Lizardi, cent trente pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur et de face à la rue Villeré et cent trois pieds dix pouces quatre lignes sur le côté vers la rue Robertson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 mai—12 19 24—2 9 14 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de l'intérêt, etc., dans une succession.

H. Abraham and Son vs. François Chapuis.

DIX-SEPTIÈME COUR DE DISTRICT Judiciaire, paroisse Vermilion.—No 540—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Dix-Septième Cour de District Judiciaire, paroisse Vermilion, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, passages, privilèges et avantages qui y sont attachés, situé dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Orléans et St-Pierre, et mesurant 36 pieds 9 pouces de façade rue Royale, sur 127 pieds 0 pouce et 1 12 ligne de profondeur, entre lignes parallèles, plus ou moins, mesure américaine, d'après les titres de la dite propriété. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à 2 étages (avec terrasse en toit plat) ayant un grand magasin au rez-de-chaussée, deux chambres et galerie au second étage, et trois chambres et galerie au troisième étage ; aussi une bâtisse en briques à 2 étages contiguë à la bâtisse principale ayant une chambre et lieux d'aisance à chaque étage, galerie en bois à la façon, g.z., waterworks, lieux d'aisance, etc. Cour briquetée et arrière, entrée pour voiture avec grandes portes, etc.

Cette propriété porte le numéro municipal 163 rue Royale.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, passages, privilèges et avantages qui y sont attachés, situé dans le second district de cette ville, désigné comme lot No 2, et mesurant 40 pieds de façade rue Royale, sur 127 pieds 0 pouce et 1 12 ligne de profondeur entre lignes parallèles, plus ou moins, mesure américaine, d'après les titres de la dite propriété. Les améliorations consistent en une belle bâtisse en briques à trois étages avec véranda d'ornement, magasin au rez-de-chaussée, deux chambres à coucher au 2me et au 3me ; aussi un bâtiment en briques à deux étages ayant deux chambres à chaque étage, avec gaz, water-works, pompe en fer, lieux, etc. La propriété porte le numéro municipal 190, rue Royale.

3° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, désigné par la lettre B sur un plan de D. E. Seghers, géomètre, en date du 1er mai 1893, dans l'îlet No 47, borné par la rue Dauphine, Royale, Chartres et Ste-Anne, touchant immédiatement au lot de terre ci-dessus décrit et ne mesurant 20 pieds de façade rue Royale, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un élégant édifice en briques à trois étages avec véranda ornementée, deux chambres et galerie au second étage, et trois chambres et galerie au troisième étage ; aussi une bâtisse en briques à trois étages ayant une véranda ornementée au rez-de-chaussée, deux chambres et galerie au second étage, et trois chambres et galerie au troisième étage ; aussi une bâtisse en briques à trois étages ayant une véranda ornementée au rez-de-chaussée, deux chambres et cabinet au second étage ; aussi une bâtisse en briques à trois étages ayant une véranda ornementée au rez-de-chaussée, deux chambres et galerie au second étage, et trois chambres et galerie au troisième